DE LA PRATIQUE DE LA CITATION DANS LES ÉCRITS SCIENTIFIQUES DES SCRIPTEURS NON EXPERTS

Luminiţa STERIU
"Ovidius" University of Constanţa

Abstract: The theoretical chapter of dissertation papers written by master's students represents a real challenge for them because the techniques of academic writing presuppose the judicious understanding of the sources consulted. To insert the discourse of others into their own production, students use a range of techniques, one of the most commonly used is quotation. As non-expert researchers, students face the difficulty of producing a scientific discourse, especially in a foreign language, and are often more tempted to align the quotations and repeat the source text identically than to rephrase. In this article, based on a corpus of dissertation papers in French linguistics and literature, written by students from Ovidius University of Constanta, we will identify and analyze the practice of quoting used by young writers to reproduce the discourse of others, when developing the theoretical chapter of their dissertation paper, which is not mastered by the students: on the one hand, the profusion of quotations and, on the other hand, the frequent lack of notation of sources.

Keywords: master's studies, academic writing, research, dissertation papers.

1. Introduction

L'écrit universitaire fait, depuis les dernières décennies, l'objet de réflexions de nombreux chercheurs et son étude constitue, de nos jours, un champ foisonnant. Nous avons choisi d'étudier la problématique de la reprise du discours d'autrui dans le cadre de la revue de la littérature élaborée à l'intérieur de mémoires de master.En tant que jeunes chercheurs en formation, les étudiants sont soumis à différentes contraintes : d'une part, l'insertion des références dans leur production, qui implique le maniement des citations et des reformulations et, d'autre part, le positionnement énonciatif du scripteur, qui vise à marquer la convergence et la divergence de la part de celui-ci par rapport à d'autres travaux. En effet, ces contraintes ne vont pas de soi pour un public dont le statut de chercheur est en cours de construction.

La reprise des discours des autres est le propre du chapitre théorique qui figure obligatoirement dans tous les mémoires de jeune recherche. Elle requiert une activité à la fois importante et complexe, car sa maîtrise demande un long apprentissage et des compétences linguistiques considérables. Pour insérer le discours d'autrui dans leur propre production, les étudiants font usage d'un éventail de techniques, parmi lesquelles l'une des plus utilisées est la citation. Le recours à la citation est nécessaire dans l'écrit scientifique en ce qu'elle aide les étudiants à se positionner dans le champ d'investigation, dans un cadre théorique. Toutefois, en tant que scripteurs non experts, ceux-ci rencontrent la difficulté de produire un discours scientifique, surtout en langue étrangère, et ils sont plutôt tentés d'aligner les citations et d'en user parfois sans modération.

Dans cet article, à partir d'un corpus de mémoires de masterrédigés en français langue étrangère, par des étudiants de l'Université *Ovidius* de Constanţa, nous allons identifier et analyser les pratiques citationnelles ainsi que leur insertion formelle dans la production, mises en œuvre par les jeunes chercheursafin de reproduire le discours d'autrui, lors de l'élaboration du chapitre théorique de leur mémoire.

Dans un premier temps, nous présenterons le champ dans lequel s'inscrit notre recherche, à savoir le champ de la littératie universitaire, en rendant compte de ses contraintes et enjeux. Dans un second temps, nous aborderons la notion de *revue de la littérature*, en montrant pourquoi elle est étroitement liée à la notion d'*intertextualité*. Dans un troisième

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

temps, nous allons traiter de la citationdans les écrits scientifiques des étudiants, en illustrant ses différentes fonctions. La dernière partie de l'article consistera dans une analyse qualitative des citations repérées dans le corpus, que nous allons classifier en fonction de la notation des sources.

2. La littératie universitaire

Le concept de « littératie » est défini par de nombreux chercheurs. Au sens plus large, ce concept est « une compétence générale qui permet à toute personne d'avoir accès au monde extérieur, d'interagir, de communiquer, d'apprendre, de se socialiser et d'effectuer des calculs simples » (Lafontaine et al. 5). De manière plus précise, Moreau et al. posent que la littératie « reflète les valeurs et permet le développement d'attitudes, de comportements et de savoirs liés à la culture de l'écrit » (Moreau et al., cité par Lafontaine et al. 5). Une autre chercheuse qui lie la littératie à l'apprentissage de l'écrit est Caroline Scheepers. Elle soutient que la littératie « englobe tout à la fois des savoirs hétérogènes (sur les fonctions de l'écriture, sur les genres de discours), des savoir-faire diversifiés (l'utilisation du lexique, de la morphosyntaxe, de l'orthographe), mais aussi des attitudes, des représentations (le rapport à l'écrit, à l'écriture, à la lecture) » (Scheepers 2). En d'autres termes, la littératie désigne l'ensemble des pratiques de lecture et d'écriture, situées dans des contextes spécifiques ainsi que l'ensemble des compétences qu'elles mobilisent.

En ce qui concerne la notion de « littératie universitaire », Lafontaine et al. expliquent que la littératie universitaire représente « les genres et les modes de discours universitaires ainsi que les difficultés rencontrées chez les étudiants dans leur mise en pratique » (5).

L'arrivée de l'étudiant à l'université peut être considérée comme un moment de rupture, car celui-ci est confronté à de nouveaux types d'écriture, à de nouvelles exigences, qui ne peuvent pas être anticipés dans les cycles d'enseignement antérieures. On attend de la part de l'étudiant une capacité à produire des écrits scientifiques ou universitaires dont les caractéristiques sont relativement peu explicitées et enseignées. Ainsi l'accès aux écrits scientifiques nécessite-t-il une « acculturation », pour reprendre le terme de Marie-Christine Pollet (2001), acculturation en tant que source et moyen de construction-diffusion du savoir, qui, le plus souvent, ne va pas de soi.

En effet, c'est à l'université d'initier l'étudiant aux genres d'écrits universitaires. Le but est de faire pénétrer l'apprenant dans le monde de l'écriture universitaire et le familiariser à ses usages et à ses diverses facettes. Mais cela ne se passe pas tout d'un coup. L'« acculturation » aux normes universitaires doit se faire graduellement, en habituant l'étudiant à diverses tâches afin que celui-ci exerce son écriture. En ce sens, Nathalie Gettliffe (4) soutient que la fiche de lecture peut en être un bon exercice, par le biais duquel l'étudiant appréhende la variation dans les définitions, en acquérant en même temps un esprit critique. Outre la fiche de lecture, il y a aussi d'autres types d'écrits qui ont pour but de préparer les étudiants à la réalisation d'un genre plus normé, comme le mémoire. Ces écrits sont appelés par Gettliffe « écrits de transition » et ils peuvent être des commentaires, des résumés ou des comptes-rendus, étant caractérisés par une consigne complexe. Fanny Rinck affirme également qu' « il faut faire écrire les étudiants hors des seules situations d'examens afin de favoriser non seulement leur pratique de l'écrit académique mais aussi les apprentissages et la réflexivité via l'écrit » (84). L'écriture devrait donc devenir un instrument de formation.

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

2. La revue de la littérature et l'intertextualité

Le mémoire de master constitue une étape importante et indispensable dans la formation universitaire. Il fait partie des écrits qui initient à la recherche. Dans sa réalisation, les étudiants sont amenés à adopter deux positions contradictoires : d'une part, la position d'apprenti-chercheur, de novice et d'autre part, la position de chercheur, d'expert. Ce genre d'écritdoit permettre aux étudiants d'acquérir un sens critique et un esprit de synthèse à la fois. Il doit également montrer la capacité des étudiants à poser une problématique, développer une argumentation et maîtriser une bibliographie.

L'une des plus grandes difficultés rencontrées par les étudiants lors de la rédaction de leur mémoire estl'élaboration de la revue de la littérature. En général, elle occupe le premier chapitre du mémoire et sa réalisation consiste à définir les concepts théoriques fondamentaux abordés dans la rédaction du mémoire à partir de travaux menés par d'autres auteurs sur le sujet. Une caractéristique essentielle de la revue de la littérature est représentée par l'hétérogénéité des discours et des points de vue en ce sens que celui qui la réalise doit à la fois se référer à des sources diverses, les confronter et les intégrer à son questionnement et ce au service de l'argumentation, d'où la dimension intertextuelle.

L'une des notions étroitement liées à l'élaboration de la revue de la littérature est donc la notion d'*intertextualité*. C'est Julia Kristeva qui a posé les fondements de cette notion, dans les années 1960 : « le mot (le texte) est un croisement de mots (de textes) où on lit au moins un autre mot (texte) […] tout texte se construit comme une mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte. » (Kristeva 145-146 in Limat-Letellier&Miguet-Ollagnier 18-19). Autrement dit, la notion d'intertextualité se fonde sur l'idée qu'on ne peut pas engendrer un texte sans recourir à ceux qui ont été écrits auparavant. En effet, lors de l'élaboration de la revue de la littérature, les étudiants sont amenés à faire appel à différents modes de référence au discours d'autrui, ce qui leur permettrait non seulement de mettre en relation leur propos avec celui d'autres auteurs mais aussi d'établir une relation entre leurs différentes sources.

À partir de la définition donnée par Kristeva, plusieurs autres chercheurs vont traiter de ce concept. C'est ainsi que Gérard Genette, dans son livre paru en 1982, *Palimpsestes*, se propose d'étudier l'intertextualité, d'une façon plus large, qu'il rebaptise du nom de transtextualité.Genette soutient que l'intertextualité est l'une des cinq sous-catégories de la transtextualité qu'il définit par « tout ce qui met le texte en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes » (Genette 7). Dans la classification qu'il réalise, Genette rend compte de différentes formes que peuvent prendre les rapports entre les textes, à savoir l'architextualité, la paratextualité, la métatextualité, l'hypertextualité et l'intertextualité. Le concept d'intertextualité, est redéfini par Genette, dans ce cadre, de la façon suivante :

> Je le définis pour ma part, d'une manière sans doute restrictive, par une relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, c'est-à-dire eidétiquement et le plus souvent, par la présence effective d'un texte dans un autre. Sous sa forme la plus explicite et la plus littérale, c'est la pratique traditionnelle de la citation (avec guilleiumets, avec ou sans référence précise); sous une forme moins explicite et moins canonique, celle du plagiat, qui est un emprunt non déclaré, mais encore littéral; sous forme encore moins explicite et moins littérale, celle de l'allusion, c'est-à-dire d'un énoncé dont la pleine intelligence suppose la perception d'un rapport entre lui et un autre auquel renvoie nécessairement telle ou telle de ses inflexions, autrement non recevable [...] (Genette 8)

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

La définition de Gérard Genette nous semble à la fois plus restrictive, comme l'affirme l'auteur-même et plus précise. Plus restrictive, parce qu'elle délimite l'intertextualité en termes d'inclusion d'un texte dans un autre texte. Plus précise, parce que les modes d'inclusion – citation, plagiat, allusion – y sont énumérés et expliqués.

Somme toute, un texte se construit en rapport avec d'autres textes. À l'instar de Kristeva et Genette, nous renforçons l'idée qu'aucun texte ne peut être engendréindépendamment de ce qui a déjà été écrit et il porte de manière plus ou moins visible la trace d'autres textes. La pratique de la citation, du plagiat, de l'allusion, mais aussi les références bibliographiques et la paraphrase interfèrent avec la notion d'intertextualité et celles-ci ne constituent que les traces laissées dans un texte donné par un ou plusieurs textes antérieurs. Les étudiants font usage de ces pratiques lorsqu'ils rédigent le chapitre théorique de leur mémoire. Ils s'appuient sur un noyau solide et ils commencent à écrire à partir des sources théoriques, en les exploitant. Nous pouvons dire donc que leurs productions écrites renvoient à la notion d'intertextualité. C'est un processus complexe qui vise la production d'un texte à partir de la transformation de textes antérieurs.

3. La citation dans les écrits scientifiques des étudiants

De toutes les techniques qui permettentaux étudiants de reprendre les dires d'autrui et de les insérer dans leur propre production, la citation en est à la fois la plus simple à utiliser et la plus explicite. Selon le dictionnaire Larousse, citer signifie « rapporter les mots ou les phrases de quelqu'un ; paroles, passages empruntés à un auteur ou à quelqu'un qui fait autorité » (https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/citation/16228). L'utilisation de la citation dans les écrits scientifiques des étudiants est tout à fait nécessaire, puisqu'elle « témoigne de l'effectivité d'une recherche » (Kara 113). La citation est donc la preuve que les étudiants initient une investigation et son emploi doit montrer que ceux-ci sont capables d'adapter leur sélection d'informations à la thématique précise de leur travail.

La fonction principale de la citation, telle que Mohamed Kara le rappelle, est d'illustrer un point de vue par l'autorité qui en ressort : « la citation tient lieu de preuve dans la mesure où, produite par un auteur que l'on présume détenteur d'une certaine légitimité, elle apporte l'étayage spécifique que l'on attend » (Kara 114). Autrement dit, en se référant aux travaux menés par d'autres chercheurs, les étudiants construisent et légitiment leur propre production. Une autre fonction de la citation, rappelée par Boch et Grossmann (2002) est représentée par le fait que celle-ci peut aider les étudiants à se constituer comme auteur scientifique. De cette façon, la citation permet aux scripteurs débutants d'emprunter les écrits théoriques d'autrui afin d'assumer leurs propres voix.

4. La description du corpus

Notre corpus est constitué d'extraits provenant de 15 mémoires de master rédigés en franoçais langue étrangère par des étudiants roumains. Les mémoires ont été recueillis dans les archives du Département de Langues Romanes de l'Université *Ovidius* de Constanţa. Ils ont été rédigés entre 2008-2018 et portent sur les domaines de spécialisation suivants : didactique de la langue française (8 mémoires), linguistique française (2 mémoires), littérature française (2 mémoires) et culture et civilisation française (3 mémoires). C'est à l'intérieur des revues de la littérature incluses dans les mémoires que nous allons analyserles pratiques citationnelles, utilisées par les étudiants lors de l'élaboration du cadre théorique de leur mémoire. Lors de l'exposition des exemples tirés du corpus, nous allons marquer leur appartenance de la manière suivante : nous allons utiliser des abréviations, plus exactement, des majuscules

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

désignant le nom des auteurs-scripteurs des mémoires (par exemple, I.A.), suivies du domaine de spécialisation sur lequel ils portent (did./ling./litt./civil.).

5. Analyse du corpus

Dans les mémoires d'étudiants, nous avons identifié un grand nombre de citations, que nous avons divisées en deux catégories, à savoir : la citation avec indication de la source et la citation sans indication de la source ou à référence incomplète. Dans le cadre de la première catégorie, nous avons repéré différentes manières de citer : la citation introduite par un verbe du type « dire », la citation introduite par des formules spécifiques au discours indirect « selon X », « pour Y », la citation comme appui d'une affirmation, la citation décontextualisée, la citation intégrée dans le discours citant et la citation qui continue après les guillemets et qui n'est pas indiquée en tant que telle. Dans le cadre de la deuxième catégorie, deux manières de citer se distinguent : la citation introduite par les formules « selon X », « pour Y » et la citation introduite par un verbe du type « dire », techniques que nous avons également repérées dans le cadre de la première catégorie.

5.1 La citation avec indication complète de la source

Dans le cadre de ce type de citation, les étudiants indiquent la source de deux manières : soit en note en bas de page, soit entre parenthèses. La citation introduite par un verbe du type « dire » est la plus utilisée. Les étudiants utilisent ce type de citation pour insérer la définition d'un certain concept ou d'une certaine notion, par le biais des verbes comme « affirmer », « écrire », « définir » :

> En 2002, Coste définit la composition du répertoire linguistique : „ [...] l'ensemble de variétés linguistique – plus ou moins bien maîtrisées ou développées – que possède un acteur social donné et dont il peut jouer, selon les situations, en faisant appel à telle ou telle de ces variétés." (117) (Z.A., did.)

Une autre manière de citer utilisée de façon récurrente dans le corpus est représentée par les citations introduites par des formules spécifiques au discours indirect comme « selon X », « pour Y ». Par le biais de ces structures, les étudiants-scripteurs visent à construire une argumentation scientifique, reposant sur le discours d'autrui, qui leur donne une certaine autorité. Nous avonschoisil'exemple (2) pour illustrer ce cas :

> Pour le chercheur Serge Moscovici, les représentations sont « un ensemble ordonné d'assertions évaluatives portant sur des points spécifiques, […] un univers d'opinions. Elles sont l'équivalent, dans notre société, des mythes et des systèmes de croyance des sociétés traditionnelles »[5]. (I.A., did.)

Nous avons également repéré des citations utilisées comme soutien d'une affirmation, comme argument pour illustrer ce qui est dit avant :

> Alexandra Laignel-Lavastine, dans son travail controversé sur les trois intellectuels roumains – Cioran, Eliade et Ionesco – reconnaît à juste titre les qualités du jeune intellectuel : « Né à Bucarest le 9 mars 1907, ce sont sans doute les dons extrêmement précoces du jeune homme – manifestement en paix avec sa condition humaine, sociale et familiale -, des dons associés à une puissance de lecture et à une curiosité intellectuelle peu communes, qui frappent le plus dans son cas »[1]. (I.M., litt.)

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

Dans l'exemple ci-dessus, la citation sert de preuve apportée à l'assertion de l'étudiant, selon laquelle Alexandra Laignel-Lavastine admet que l'intellectuel Ionesco soit doué de qualités. Ce que le jeune scripteur vient d'affirmer est donc confronté par les écrits de l'auteure citée.
À l'opposé de la citation comme appui d'une affirmation se trouve la citation décontextualisée, c'est-à-dire que les étudiantsles introduisent d'une manière brusque dans leur production, les exemples (4) et (5) étant une bonne illustration :

(1) Il y a deux tendances dans l'analyse des représentations en didactique de langues : d'une part, il s'agit de relever les traces, dans ce cas les représentations peuvent être modifiées et d'autre part de repérer les représentations qui entretiennent de fortes liaisons avec le processus d'apprentissage, qui viennent le fortifier. « Les attitudes vis-à-vis de la différence culturelle sont étroitement liées aux processus d'*affirmationidentitaire*. Elles ne peuvent donc être traitées pédagogiquement comme des attitudes qu'il faut éradiquer. Le formateur qui adopte une démarche d'ouverture à l'autre se trouve au cœur d'un dispositif contradictoire : apprendre à ses élèves en quoi ils sont les membres d'une communauté donnée et donc décrire l'autre à travers les représentations sociales qui circulent au sein de cette communauté ; apprendre à ses élèves à se distancier des valeurs de sa communauté d'appartenance et découvrir un système de valeurs qui est potentiellement différent, voire contradictoire, avec celui dans lequel ils sont socialisés»[7]. Notre travail de recherche va démontrer qu'il y a une forte corrélation entre l'image que l'élève se forge d'un pays et les représentations qu'il construit à propos de son propre apprentissage de la langue de ce pays. (S.M.-A., did.)

(2) En tant que tâche d'apprentissage, l'exercice n'échappe pas à la structure qui caractérise toute pratique de classe organisée, c'est-à-dire : une consigne, un apport et une procédure. C'est donc à la forme donnée à ces trois moments que l'on reconnaît un exercice. « Il n'existe pas, à notre connaissance du moins, de méthode d'apprentissage en français langue étrangère dépourvue d'exercices »[4]. (S.L., did.)

Dans le cas de l'exemple (4), la citation ne vient pas illustrer ce qui est dit avant et elle n'est pas non plus suivie d'une interprétation. Dans ce cas, elle manque de pertinence dans la visée argumentative du texte. Dans le cas de l'exemple (5), la citation est mal incorporée dans le texte de l'étudiant. Celle-ci n'a rien à voir avec le paragraphe précédent, elle ne permet donc pas d'asseoir l'affirmation qui précède.

Un autre type de citation utilisé par les jeunes chercheurs est la citation intégrée au discours citant, qui participe à la construction de celui-ci. Ce type de citation est également repéré par Marie-Christine Pollet et Valérie Piette (175), dans leur étude basée sur un corpus de travaux d'étudiants de première année en Histoire Contemporaine. Dans le cadre de ce type de citation, les étudiants citent une partie de phrase ou une expression particulièrement significative :

(3) Pour éviter les problèmes épistémologiques sous-entendues par la notion de „ langue maternelle ", Castellotti propose de remplacer le concept de „ langue maternelle " par celui de „ répertoire verbal ", qui „ s'imposera, comme mieux à même de rendre compte des conditions d'appropriation et des situations d'emploi des langues " (24). (Z.A., did.)

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

Pour illustrer le dernier type de citation incluse dans la première catégorie, nous allons exposer le texte-source (TS) et le texte-citant (TC), afin d'observer de plus près la manière dont l'étudiant cite :

(4) TS : Le signe linguistique est une unité autonome par rapport à la réalité extralinguistique, il n'y a pas de relation biunivoque entre les unités de la langue et les „objets" de l'univers extra-linguistique. Le signe représente quelque chose d'autre que lui-même, on dit que le signe a un caractère représentationnel. (TeodoraCristea 2001 : 11)

TC : Le signe linguistique est « une unité autonome par rapport à la réalité extralinguistique, il n'y a pas de relation biunivoque entre les unités de la langue et les „objets" de l'univers extra-linguistique » (TeodoraCristea, 2001, p.11). On dit que le signe a un caractère représentationnel. (T.C., ling.)

Comme on peut l'observer, l'énoncé-citant contient une citation marquée entre guillemets, suivie de l'énoncé *On dit que le signe a un caractère représentationnel*, qui n'est que la continuation de la citation, mais qui n'est pourtant pas indiquée en tant que telle. C'est une sorte de brouillage énonciatif puisque l'étudiant-scripteur adopte la voix de TeodoraCristea, en prenant en son compte les propos de l'auteure citée.

En ce qui concerne l'insertion formelle des citations, elles sont, le plus souvent, incluses à l'intérieur du texte citant, sans mise en évidence particulière, à part les guillemets. Dans un seul mémoire, les citations insérées dans le texte citant alternent avec les citations séparées de celui-ci. Dans ce cas, ces dernières apparaissent en décalage, formant un bloc, sans guillemets, écrites en italique et avec indication de la source entre parenthèses, comme l'illustre l'exemple suivant :

(5) Pour Perregaux, la biographie langagière est :

> […] avant tout (d') un récit plus ou moins long, plus ou moins complet où une personne se raconte autour d'une thématique particulière, celle de son rapport aux langues, où elle fait état d'un vécu particulier, d'un moment mémorable. Elle va, à travers cette démarche, se réapproprier sa propre histoire langagière telle qu'elle a pu se constituer au cours du temps. (Perregaux, 2002 : 83) (I.A., did.)

5.2 La citation avec indication incomplète de la source

La deuxième catégorie de citations que nous avons identifiée dans notre corpus est représentée par les citations dont la source est incomplète. En l'occurrence, les étudiants indiquent seul le nom de l'auteur cité, les autres éléments étant généralement absents. L'étude des exemples du corpus nous a permis de repérer deux manières distinctes de citer, reliées à cette catégorie de citations : les citations introduites par des formules spécifiques au discours indirect « selon X », « pour Y » et les citations introduites par un verbe du type « dire » qui identifie l'auteur (par exemple, *X affirme, explique, établit, considère, etc*.).Force est de constater que ces deux manières de citer sont également employées par les jeunes scripteurs dans le cadre des citations dont ils indiquent soigneusement les références.

Les citations introduites par les formules « selon X » ou « pour Y » sont fréquentes dans le corpus. Nous avons choisi les exemples (9) et (10) pour les illustrer :

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

(6) De plus, pour lui, le français représente «un facteur d'harmonisation et d'ouverture sur l'autre mais aussi sur une part de nous-même». (M.A., litt.)

(7) Selon le chercheur et proffesseur C. Trimaille « l'appartenance à un pays, une culture ou un groupe permet non seulement de s'y identifier, mais aussi d'être reconnu semblable aux membres de ce groupe, si on possède certains traits considérés importants pour le groupe en cause ». (I.A., did.)

Dans les exemples ci-dessus, la source des citations est incomplète, en ce que seul l'auteur cité est signalé, à travers un pronom personnel (9) ou un nom propre (10). L'absence des autres indices bibliographiques (année de publication de l'ouvrage, numéro de page) rend quasiment impossible pour le lecteur l'accès au texte original. Dans l'exemple (10), nous avons aussi constaté que l'auteur cité ne figure pas dans la bibliographie de la fin du mémoire.
Pour illustrer la deuxième manière de citer, à savoir les citations introduites par un verbe du type « dire », nous avons choisi les exemples suivants :

(8) En ce qui concerne la position geographique [sic] de la Tunisie, Myriam Louviot soutient que «la Tunisie se situe à un carrefour excepyionnel [sic] : entre Orient et Occident, entre arabe et français, héritière des cultures arabo-musulmanne [sic], phénicienne, berbère, gréco-romaine, [et] européenne». (M.A., litt.)

(9) La notion de „ répertoire verbal" est une notion – clé dans la sociolingouisque. Elle a été définie premièrement par J. Gumperz en 1964 comme „ l'ensemble des variétés nationales, régionales, sociales et fonctionnelles telle qu'elles sont utilisées dans les situations de communications auxquelles l'imdividu [sic] ou le groupe sont confrontés" (Thamin, p.146). (Z.A., did.)

Dans l'exemple (11), le discours de l'auteur cité est rapporté par le verbe d'énonciation soutenir, utilisé à la voix active, alors que dans l'exemple (12), l'étudiant donne la définition de la notion de répertoire verbal, en se servant des propos d'autrui et en utilisant la voix passive (*elle a été définie par*…). Il importe de souligner que l'étudiant crée une confusion concernant l'auteur de la citation : on ne sait pas qui en est l'auteur. C'est Gumperz ou Thamin ?

En ce qui concerne l'insertion formelle des citations pour cette catégorie, elles sont intégrées à l'intérieur du texte citant, sans mise en évidence particulière, à part les guillemets.

5. Conclusions

La diversité des pratiques citationnelles que nous avons identifiée dans le corpus reflète les différentes manières que les étudiants-scripteurs choisissent pour introduire le discours d'autrui au sein de leur propre production, mais aussi le rapport à des normes de vérité et d'objectivité propres au discours scientifique. Les résultats de cette recherche confirment que les étudiants maîtrisent, le plus souvent, les normes de rédaction d'un mémoire de recherche. Par exemple, ils savent qu'ils doivent s'appuyer sur des savoirs préexistants, qui sont les discours d'autrui et ils connaissent le fait que ces savoirs antérieurs doivent se retrouver d'une certaine mesure dans le mémoire, à travers certaines modalités, comme les citations, les reformulations et les références aux sources. Cependant, les jeunes chercheurs n'arrivent pas toujours à bien intégrer les propos des auteurs dans l'élaboration de leur recherche.

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

À la suite de cette démarche analytique, nous avons constaté quelques problèmes spécifiques aux compétences scripturales supposées par les pratiques citationnelles utilisées par les jeunes scripteurs afin de reproduire le discours d'autrui : d'une part, la profusion de citations et, d'autre part, la notation incomplète des sources. L'abondance de citations peut révéler, à notre sens, chez l'étudiant, la crainte de s'affirmer en tant que chercheur, la peur de parler en son nom propre. Dans le cas de l'indication incomplète des sources, nous avons observé que les étudiants ne sont pas toujours capables de signalerentièrement les emprunts à d'autres auteurs lorsqu'ils écrivent. Nous avons également constaté que les citations sont souvent mal intégrées dans la production des étudiants. En effet, ceux-ci placent les citations çà et là, leur contexte ne relevant pas de l'évidence par rapport aux paragraphes qui les entourent. D'autres fois, elles sont massivement employées pour justifier une affirmation ou un choix.

Somme toute, le recours à la citation peut être considéré comme une étape indispensable dans le processus d'initiation à l'écriture de recherche. À travers les emprunts à d'autres auteurs, signalés par les citations, les étudiants peuvent adopter une voix d'auteur et une rhétorique propre à l'écrit scientifique. Toutefois, quelques pistes de travail sur les pratiques citationnelles devraient faire l'objet de réflexions, afin de mener les étudiants à prendre conscience du travail de construction de l'écriture de recherche ainsi que d'une conception productive de la citation.

Pour aller plus loin, nous pouvons prolonger cette recherche sous différents angles. D'une part, nous avons l'intention d'examiner d'autres techniques mises en œuvre par les étudiants lors de la reprise du discours d'autrui, comme les opérations de reformulation. D'autre part, nous voudrions prendre en considération des mémoires de master rédigés par des scripteurs français natifs non experts. Cela nous permettra de voir si les maladresses que nous avons pu constater dans le cadre de l'écriture de recherche en français langue étrangère sont reliées seulement au statut d'étrangers de nos étudiants ou bien s'il s'agit, au contraire, de difficultés auxquelles se heurtent tous les scripteurs débutants.

WORKS CITED

Boch, Françoise, Grossmann, Francis. « Se référer au discours d'autrui, comparaison entre experts et néophytes », *Enjeux*, Namur, n°54, 2002, pp. 41-51.

Genette, Gérard.*Palimpsestes*.*La littérature au second degré*, Paris : Seuil,coll. « Poétique », 1982.

Gettliffe, Nathalie. « Écrits de transition : rapporter et évaluer les propos d'un auteur dans des fiches de lecture », *Linx*, n° 72, 2015, consulté le 23 juin 2019. URL : http://journals.openedition.org/linx/1669

Kara, Mohamed. « Pratiques de la citation dans les mémoires de maîtrise », *Pratiques*, n° 121-122, 2004, consulté le 17 septembre 2019. URL : https://www.persee.fr/ doc/prati_0338-2389_2004_num_121_1_2036

Kristeva, Julia. *Semiotikè : recherches pour une sémanalyse*, Paris : Seuil, 1969 In Limat-Letellier, Nathalie, Miguet-Ollagnier, Marie. *L'intertextualité*,Presses Universitaires Franche-Comté, 1998.

Lafontaine, Lizanne et al. « Dispositifs didactiques en littératie universitaire : le cas du Centre d'aide en français écrit à l'Université du Québec en Outaouais », *Linx*, n° 72, 2015, consulté le 5 septembre 2019. URL : https://journals.openedition.org/linx/1590

Pollet,Marie-Christinne. (2001), *Pour une didactique des discours universitaires*. *Etudiants et système de communication à l'université*, Editions De Boeck Université.

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)

Pollet, Marie-Christine, Piette, Valérie. « Citations, reformulations du discours d'autrui : une clé pour enseigner l'écriture de recherche ? », *Spirale - Revue de Recherches en Éducation* - n° 29, 2002.

Rinck, Fanny. « Former à (et par) l'écrit de recherche. Quels enjeux, Quelles exigences ? », *Le français aujourd'hui*, vol. 3, n° 174, 2011, pp. 79-89, consulté le 24 février 2019. URL :https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2011-3-page-79.htm

Scheepers, Caroline. « De la note de lecture à la formulation d'une problématique », *Linx*, n° 72, 2015, consulté le 19 juin 2019. URL : https://journals.openedition.org/linx/1663

BDD-A31718 © 2020 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:29:11 UTC)